

Éloge funèbre d'Isaac Adolphe CREMIEUX, prononcé par Emmanuel ARAGO.

Crémieux Isaac Adolphe, né à Nîmes, le 30 avril 1796, de parents israélites, s'inscrivit au barreau de sa ville natale en 1817.

Cette date, 1817, vous dit au milieu de quelles tourmentes, de quelles réactions ultra monarchistes débuta le jeune avocat libéral.

Incessamment grandi depuis lors, son talent de parole ne tarda guère à se manifester, et son courage égala vite son talent. Citons-en un exemple. Trestaillon, de sinistre mémoire, chef odieux d'une bande d'assassins devant laquelle le gouvernement demeurerait aveugle et la magistrature silencieuse, osa poursuivre en police correctionnelle un nommé Ravaud qui l'avait appelé voleur. Crémieux défenseur de Ravaud, oublia presque son client dès qu'il fut à la barre, intervertit les rôles, se fit accusateur, dénonça Trestaillon, présent à l'audience et prononça contre lui un foudroyant réquisitoire ; et le terroriste pâlit, sous les regards d'une foule frémissante, au pied du tribunal, qui, profondément ému, laissa faire justice des crimes impunis, triomphe spontané d'une éloquence vengeresse.

Prenons un autre exemple de ce que savait obtenir la valeureuse parole du nouvel avocat, devenu tout à coup le chef incontesté des libéraux de Nîmes. Quelques étudiants se virent accusés d'un crime qu'ils ne niaient pas - au contraire - d'avoir chanté le soir, sur une promenade publique, deux couplets de la Marseillaise - de la Marseillaise, en 1818 ! - c'était grave, cela ! Crémieux les défendit et trouva naturel, à la grande surprise de l'auditoire, d'excuser ses amis en exaltant à l'audience la patriotique poésie de Rouget de Lisle. Un couplet, deux couplets, puis tous, furent récités par lui - je ne dis pas chantés - avec une telle verve, avec un tel enthousiasme, que les bravos éclatèrent, que les juges eux-mêmes - des juges de 1818 ! - parurent sous le charme... et acquittèrent les prévenus.

Voilà, mes frères, quels ont été, à Nîmes, les brillants débuts de Crémieux ; mais les grandes luttes de la liberté se préparaient ailleurs dans une arène moins restreinte ; et malgré les instances de ses compatriotes qui voulaient le garder, Crémieux vint prendre rang au barreau de Paris. Il ne cessa jamais d'y occuper l'une des premières places, tant à la cour d'appel qu'à la cour de cassation, où il acquit la charge très importante du célèbre Odilon Barrot. Comment il comprenait, comment il pratiquait sa noble profession, nul ne l'attesterait plus sûrement que moi, car depuis 50 ans - oui, depuis 50 ans - je ne l'ai pas quitté. Le hasard des événements politiques accumulés de 1830 à 1880 l'a voulu de la sorte.

Appelé comme témoin, en Décembre 1830, devant la haute Cour des pairs jugeant les ministres de Charles X, j'y entendis Crémieux pour la première fois.

J'étais alors bien jeune et j'admirais pourtant de tout mon cœur l'éloquence entraînant du fier avocat libéral, qui, n'abandonnant rien de ses convictions, défendait vigoureusement la tête de Monsieur de Guernon-Ranville, signataire des Ordonnances, d'un collègue du prince de Polignac !

Est-ce ce beau spectacle qui m'a moi-même entraîné vers la carrière d'avocat ?

Ce que je sais, c'est que, 6 ans plus tard, je recevais, débutant stagiaire, les excellents avis, les encouragements de Crémieux ; et que, 16 ans passés, j'avais le grand honneur de siéger près de lui dans le conseil de l'Ordre avec Berryer, Marie, Paillet, Bethmont, tous disparus hélas ! Et ce fut encore lui, notre admirable Grand Maître, qui me fit subir à Boulogne-sur-Seine, ma première épreuve maçonnique. - je vous le disais bien, que nous ne nous quittons pas , - Ce fut lui, toujours lui, qui me guida chez vous, qui m'installa par excès d'indulgence, au Suprême Conseil de notre vaillant Écossisme.

Mais revenons, s'il vous plaît, en arrière, à la révolution de 1848. Maçon déjà depuis 15 ans, notre Frère Crémieux fut proclamé en même temps membre du gouvernement provisoire et ministre de la justice, lié désormais indissolublement à celui de ses collègues dont je m'honore d'être le fils...

À l'hôtel de ville... ah ! Tenez, le temps vole, franchissons 22 ans et regardons en face, le front serein, la conscience satisfaite, l'épouvantable année 1870, année de catastrophes... année de renaissance ! Nous retrouvons à l'hôtel de ville de Paris Crémieux, Gambetta, Jules Favre, Jules Ferry... Et d'autres... Constituant de par la volonté du peuple souverain, le gouvernement de la Défense nationale.

Ce qu'il fut alors, ce que j'entendis de sa bouche, ce que j'ai vu de ses actes, aucune parole ne pourrait vous en donner une idée. Quel cœur ! Quelle belle âme !

Assez de politique... Et cependant, mes Frères qui l'aurait évitée, qui l'aurait oubliée, à propos de Crémieux ? Qui donc en faisant son éloge, n'aurait pas évoqué les formidables dates de 1830 de 1848 de 1870 ? Qui donc ? Mais, des profondeurs de sa tombe, si je n'avais tenté de vous le montrer ferme, inébranlable et fort dans les grandes luttes du droit, Crémieux m'aurait crié :
« *Est-ce de moi que tu leur parles ?* »

Voyons l'homme à présent, le Maçon, le Grand Maître.

L'homme, il fut généreux, entre les généreux ; et je lui obéis en gardant le silence sur les bienfaits discrets prodigués chaque jour à toutes les misères. Lorsqu'un malheur public, inondation, incendie, tempête, sévissait sur une de nos provinces, il était le premier, donnait.... 10 fois plus que les princes et les archimillionnaires, 20 fois plus riches que lui.

Il avait trois clientes, cet avocat parfait : l'infortune d'abord ; puis, sa nation israélite, qu'il a défendue à Constantinople, en Roumanie, partout, qu'il a émancipée en Afrique ; et la patrie enfin, notre France républicaine ! (Longs applaudissements).

Quant au Maçon, la meilleure façon de vous prouver à quel point il aimait la famille maçonnique, c'est de vous le montrer se querellant chez lui - j'ai dit se querellant - avec son admirable femme, avec sa fille et ses petites filles, qui s'effrayaient parfois de le voir, à son âge - plus de 80 ans - quitter sa maison de Passy pour venir prendre le maillet rue Jean-Jacques Rousseau et nous ravir de sa parole, nous enrichir de ses conseils, dans nos fraternelles Tenues, dans nos agapes, dans nos fêtes. Rappelez-vous, mes frères, la joie, le vrai bonheur qu'il rencontrait ici, lorsque, montant à l'Orient, il commençait toujours ses merveilleuses causeries par ces simples mots : « Mes enfants ».

Ah ! Laissez-moi, de grâce - car j'ai reçu la confiance des dernières pensées qui remuaient son cœur - laissez-moi résumer nos entretiens suprêmes.

« Ami » me disait-il en me serrant la main, « je partirais heureux si, notre République française était bien cette fois définitivement installée, si j'avais la certitude que les fatales dissidences qui séparent trop les Maçons s'éteindront après moi, dissidences sans cause, sans motif sérieux, qui me chagrinent, me désolent et réjouissent nos ennemis, éternels adversaires du plus sacré des droits : de la liberté de conscience. ».

Applaudissez mes frères, applaudissons ensemble, car ce n'est pas à moi que s'adressent vos bravos ; car vous acclamez le Grand Maître, car je ne suis en ce moment que son fidèle organe vous répétant pour lui que ceux-là sont aveugles, que ceux-là sont coupables qui, parmi les Maçons de tous les rites sèment et prêchent la discorde, oublient que le devoir nous ordonne de faire face, intimement unis, aux sombres légions qui nous observent et menacent toutes nos libertés, aux hommes néfastes qui viennent...- d'où viennent-ils ? Ils n'ont pas de patrie - qui vont... oh ! Nous savons vers quels effroyables abîmes ces hommes se promettent d'entraîner notre France !

Union donc, mes Frères, union pour nous et contre eux . Crémieux vous le demande.

Emmanuel ARAGO,
Lieutenant Grand Commandeur du Suprême Conseil de France,
Grand Orateur.
devant le Suprême Conseil de France (30/04/1880).